

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 9 (1911)
Heft: 8

Vereinsnachrichten: Sektion Zürich-Schaffhausen

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jusqu'au 1^{er} octobre a. c. des propositions éventuelles pour la revision des statuts en perspective.

L'invitation à notifier des propositions relatives à cette revision est adressée par la présente à tous nos membres, avec le renvoi au délai sus-mentionné pour des requêtes éventuelles.

En vertu de ses propres projets de revision et de ceux présentés, le comité central rédigera un avant-projet et, conjointement avec des représentants des sections, éventuellement des membres isolés, un projet approprié pour les sociétés affiliées. Le résultat des délibérations des sociétés doit être communiqué au comité central et, suivant les circonstances, le projet définitif pour l'assemblée générale de l'année prochaine devra être élaboré par la commission prévue.

La *bibliothèque de la société* se trouve désormais à Zurich et les demandes de livres et journaux périodiques doivent être adressées au secrétaire. Pour la table des matières, voir le rapport annuel de 1910.

Zurich, août 1911.

Par ordre:

Le secrétaire: *E. Fischli.*

Sektion Zürich-Schaffhausen.

Unsern Mitgliedern diene zur gefl. Kenntnisnahme, dass der Einzug des Jahresbeitrages pro 1911 Ende August vermittelt Postnachnahme erfolgen wird.

Der Kassier.

Le nouveau système de projection de la mensuration cadastrale Suisse.

Conférence faite à l'occasion de la X^e assemblée générale de la Société Suisse des géomètres par F. Bäschlin, professeur de géodésie à l'École polytechnique fédérale.

Introduction.

L'article 21 de l'Instruction sur les mensurations cadastrales a trait au système de projection qui doit être employé pour le calcul des coordonnées rectangulaires des points de mensuration; il indique que le système adopté est le système de projection autogonale cylindrique à axe oblique. Ce système a